

The APHELEIA Conference Series 2025



27th March 2025

Speaker: Corinne Gendron,



Professeure au département de Stratégie, Responsabilité sociale et environnementale de l'École des sciences de la gestion, Corinne Gendron dirige le groupe des Chercheurs en responsabilité sociale et en développement durable de l'UQAM. Elle se spécialise en responsabilité sociale et environnementale, en innovation et acceptabilité sociales ainsi qu'en gouvernance. Corinne mène des recherches sur les représentations sociales de l'élite économique et politique, sur l'évolution de l'entreprise comme institution sociale, et sur les dynamiques d'acceptabilité sociale des

décisions publiques, des grands projets et des nouvelles technologies. Elle cumule plus d'une cinquantaine d'articles de recherche et dizaine d'ouvrages dont *Ecological Modernization and Business Leaders. Regulation Theory and Sustainable Development*, London : Routledge, *Vous avez dit développement durable?*, Les Presses internationales Polytechnique, et des articles dans les revues *Journal of Cleaner Production*, *Ecological Economics*, *Business and Society Review* et *Journal of Business Ethics*. Avocate diplômée de la faculté de droit de l'université de Montréal et titulaire d'un MBA spécialisé en marketing et finance de HEC Montréal, elle a obtenu un Ph.D. en sociologie de l'UQAM couronné par le prix de la meilleure thèse de l'Institut de recherche en économie (IRÉC). Tout au long de sa carrière, elle a été invitée dans plusieurs universités à travers le monde et fut nommée chercheure d'excellence par la Région Lorraine ainsi que professeure affiliée recherche à l'ICN Business School de 2012 à 2021. En France, tout en étant membre de plusieurs conseils scientifiques ou consultatifs (Engie, L'Oréal, FAIR, PEPR sous-sol), elle a aussi présidé pendant plusieurs années les conseils scientifiques de l'INERIS et de l'IFSTTAR, et préside aujourd'hui le Comité des parties prenantes du groupe Excelia. Elle est aussi membre du Steering committee du World Material Forum (WMF). Au Québec, elle a été membre du Comité de l'Évaluation environnementale stratégique sur les gaz de schiste et est membre additionnelle du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) depuis 2011. De 2020 à 2024, elle a été membre du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) où elle a présidé le Comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, et a été membre du conseil d'administration de l'UQAM de 2013 à 2020. Enfin, a siégé sur le Comité consultatif ministériel sur la transition environnementale des ministres fédérales St-Onge et Martinez Ferrada (2023-2024). En 2014, elle a été élue Académicienne à l'Académie des technologies de France et a été élevée au rang de Chevalier de l'Ordre national de la Légion d'honneur de France en 2015. Elle a aussi été reçue membre de la Société Royale du Canada en 2019. Depuis 2024, elle est chroniqueuse aux *Échos d'ailleurs* de France Culture.

“Repenser l’acceptabilité sociale : transitions et résistance au changement dans nos sociétés modernes”

Historiquement, le mouvement environnemental a compté sur la sensibilisation citoyenne comme levier de transformation en plus d’exercer des pressions directes sur les autorités publiques. Aujourd’hui, alors que la prise de conscience écologique semble universelle, la dégradation de l’environnement s’aggrave et les autorités peinent à appliquer les mesures qui s’imposent. Le nouveau gouvernement américain cherche même à démanteler une grande partie des dispositifs de protection de l’environnement progressivement mis en place au fil des dernières décennies. Pendant ce temps, on constate que la sensibilisation aux questions environnementales stagne et dans certains cas régresse, tandis que plusieurs mesures de protection de l’environnement ont été contestées et parfois même rejetées faute d’acceptabilité sociale.

Pour expliquer les difficultés de nos sociétés à prendre le virage de la transition écologique, certains évoquent la notion de résistance au changement, selon laquelle les individus rechignent à adopter de nouvelles pratiques en raison des efforts que cela suppose. Si elle peut rendre compte de certaines inerties, cette hypothèse reste limitée pour expliquer les contestations de même que les régressions observables en matière de protection de l’environnement, qu’il s’agisse de l’opposition à de nouvelles réglementations, de la disparition ou de l’affaiblissement de certaines lois, de la multiplication des régimes de dérogation ou de la réduction des moyens de surveillance en matière d’environnement.

Outre que la conscience écologique ne mène pas nécessairement à l’action, cette action ne peut se déployer qu’en tenant compte des autres facteurs et conditions qui structurent le comportement des individus, des groupes et des organisations dans une société. Largement conditionnés par des systèmes d’infrastructures et de normes sociales, les comportements des individus et des organisations dépendent des choix institutionnels qui les façonnent : orientations politiques, stratégies de développement, structure industrielle, schémas de consommation... or, les mesures de protection de l’environnement se présentent souvent comme des régimes d’exception au sein d’un système dont la logique reste basée sur d’autres prémisses. En d’autres termes, la protection de l’environnement reste périphérique à un système dont les logiques n’ont de cesse de s’y opposer et de la fragiliser. Transformer ce système suppose de modifier les règles du jeu à partir desquels les acteurs sociaux se sont organisés et dont certains tirent profit. La transition bouscule ainsi non seulement des habitudes, mais des intérêts et peut nuire à des investissements consentis sur le long terme. Ce n’est que grâce à une telle perspective, qui met au jour les gagnants et les perdants de la transition, qu’il est possible de comprendre la dynamique qui se joue actuellement autour des politiques de transition et de leur devenir : à qui profite la pollution et sur qui pèse les mesures de protection de l’environnement imposées. D’où l’appel des acteurs et des chercheurs à inscrire la justice environnementale et sociale au cœur de la transition écologique, en insistant notamment sur une répartition équitable des efforts en fonction des capacités et des impacts, ce qui sera essentiel pour garantir leur acceptabilité sociale à grande échelle.

To watch live, go to:

<https://apheleiaproject.org/>